« Les patients âgés doivent pouvoir bénéficier d'un continuum de prise en charge, sans rupture, au fur et à mesure de la gradation des soins requis. Seule une offre de soins adaptée est susceptible de leur assurer un parcours sans perte de chance et de réduire le risque d'installation ou d'aggravation d'une dépendance. »

Extrait de la circulaire N° DHOS/02/2007/117 du 28 mars 2007 Du Lundi au vendredi de 9h00 à 16h30

# **PONT L'ABBE**

N° tél: 02 98 82 28 38

(poste 2838 ligne interne)

N° fax: 02 98 82 41 04

hdpa.emg@hstv.fr

# TOUTES CES MISSIONS PERMETTENT D'INSCRIRE LA PERSONNE AGEE DANS UN PARCOURS DE SOINS PERTINENT

# **DOUARNENEZ**

N° tél: 02 98 75 16 33

(poste 1633 ligne interne)

equipe.mobile.geriatrique@ch-douarnenez.fr







D1-PDS-11-03 (v7) EFAD00597

# Hôtel-Dieu de Pont-l'Abbé





# FILIERE GERIATRIQUE

**DOUARNENEZ - PONT L'ABBE** 

# L'EQUIPE MOBILE GÉRIATRIQUE INTRA ET EXTRA HOSPITALIÈRE



# INDICATION D'INTERVENTION

L'Equipe Mobile Gériatrique peut être sollicitée pour apporter une expertise quant à la situation médico-psycho-sociale d'un sujet âgé de plus de 75 ans en situation fragile ou complexe:

- Sur demande interne des services d'hospitalisation;
- Dès les urgences.



### **LES MISSIONS**

- Evaluation gérontologique médico-psychosociale
- Avis gériatrique à visée diagnostique ou thérapeutique
- Avis gériatrique dans le cadre des expertises onco-gériatriques.
- Stratégie médicamenteuse du sujet âgé.
- Orientation dans la filière de soins gériatrique.
- Participation à l'organisation de la sortie de l'hôpital.
- Information et diffusion des bonnes pratiques gériatriques.

## **LES OBJECTIFS**

- Diminution des hospitalisations injustifiées.
- Réduction du temps de passage aux urgences.
- Développement des entrées programmées et entrées directes.
- Réduction des risques de décompensations inhérentes aux hospitalisations prolongées chez le sujet âgé.
- Anticipation et consolidation des conditions de sortie du sujet âgé et anticipation des limites du maintien à domicile.
- Amélioration de la coordination pluri professionnelle.
- Développement de la culture gériatrique.